

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 04 octobre à dix-neuf heures, se réunissait en séance ordinaire le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE dûment convoqué le mardi 27 septembre 2022, sous la présidence de Monsieur le Maire de SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE.

Conseillers en exercice	18	
Présents	16	
Mr COCHE-DEQUEANT	Mme CALVEZ	Mr MARCHAND
Mr PETIT	Mme POYART	Mme LHOMME
Mr HAY	Mme ROBELET	Mme CHARLES
Mme ADDE	Mr ROBAIN	Mme FIEVRE
Mr BROUSSE	Mme TEXIER	Mr VEIS
Mr DUBOSCQ		
Absents excusés	0	
Absents ayant donné pouvoir	2	
Mr ROBELET	pouvoir à	Mme ROBELET
Mme LEROY	pouvoir à	Mme POYART
Secrétaire de séance		
Mme ADDE		

2022	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU 12 JUILLET 2022
------	---

Décisions municipales (prises dans le cadre des délégations accordées par le Conseil Municipal à Monsieur le Maire)

002-2022 : Délégation du droit de préemption urbain à la CARO pour la parcelle ZL 0262

003-2022 : Délégation du droit de préemption urbain à la CARO pour la parcelle ZL 0089

004-2022 : Délégation du droit de préemption urbain à la CARO pour les parcelles ZL 0085, ZL 0086, ZL 0087 et ZL 0090.

Délibérations :

29-2022 : Décision modificative n°1 du budget principal pour la réalisation de travaux d'électrification

30-2022 : Décision modificative n° 2 du budget principal pour un ajustement des chapitres budgétaires

31-2022 : Demande de subvention au titre des amendes de police (Cheminement doux) pour la refecton de la rue du Grand Four.

20 h 00	CLÔTURE DE LA SÉANCE, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ.
---------	---

